

# Evaluation à mi-parcours du Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE)

## (questionnaire technique)

Les champs accompagnés d'un \* sont obligatoires.

### A. Informations sur vous

---

Cette partie est composée de questions sur les répondants de façon à les connaître pour mieux comprendre leur perspective, attentes et besoins au regard du MIE.

\*1. A quel titre répondez-vous à cette consultation?

	En tant qu'individu
X	Au nom d'une organisation

\*1.1. Si vous répondez au nom d'une organisation/institution, laquelle est-ce?

	Institution européenne
	Ministère national
X	Autorité régionale ou locale
	Gestionnaire d'infrastructure
	Opérateur de l'infrastructure
	Organisme de standardisation/mise aux normes
	Fournisseur de solution IT
	Industrie
	Société de consulting impliquée dans la préparation de dossiers MIE
	Université/centre de recherche
	Organisation de la société civile (ONG, think tanks, associations de consommateurs)
	Autre organe européen
	Autre

1.1.1. Merci de spécifier « Autre »

\*2. Est-ce l'entité au nom de laquelle vous répondez est inscrite au Registre européen de transparence?

Si votre organisation n'est pas enregistrée, nous vous invitons à le [faire](#), bien que cela ne soit pas obligatoire pour répondre à cette consultation.

[Pourquoi un registre de transparence ?](#)

	Oui
X	Non

\*3. Merci d'indiquer vos coordonnées (nom et adresse email) de façon à ce que nous puissions vous contacter

Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine

Contact : Marion Chauveau, [marion.chauveau@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:marion.chauveau@nouvelle-aquitaine.fr)

\*4. Dans quel pays êtes-vous implanté?

France

5. Si vos projets ont déjà reçu des financements du MIE, dans quels pays ces projets ont-ils lieu? (plusieurs réponses possibles)

	Autriche		Belgique		Bulgarie		Croatie
	Chypre		République tchèque		Danemark		Estonie
	Finlande	X	France		Allemagne		Grèce
	Hongrie		Irlande		Italie		Lettonie
	Lituanie		Luxembourg		Malte		Pays-Bas
	Pologne		Portugal		Roumanie		Slovaquie
	Slovénie	X	Espagne		Suède		Royaume-Uni
	Islande		Liechtenstein		Norvège		Autre

\*6. Dans quel secteur travaillez-vous ou être vous en lien (plusieurs réponses possibles) ?

X	Transport
	Energie
	Télécommunications/TIC
	Autre

7. Comment votre organisation est-elle impliquée dans le MIE?

X	Pleinement
	Dans une large mesure
	Dans une certaine mesure

8. Merci de préciser la nature de votre implication dans le MIE (plusieurs réponses possibles) ?

	Coordination du MIE
X	Candidat (dépôt de dossier) / Project applicant
X	Porteur de projet / Project promoter
	Bénéficiaire / Project beneficiary
	Autorité adjudicatrice / Procurement authority
	Fournisseur de service/solution
	Institution exécutive/organisme de mise en œuvre / Implementing body
	Gestionnaire d'infrastructure
	Consultants en préparation de dossier
X	Institution/investisseur principal
	Utilisateur final
	Autre

\*9. Êtes-vous intéressés pour contribuer de façon plus approfondie à cette évaluation en participant à une future interview?

X	Oui
	Non

\*10. Votre contribution

Veuillez noter que quelle que soit l'option choisie, vos réponses peuvent faire l'objet d'une requête de demande d'accès public aux documents, selon le [règlement CE n°1049/2001](#)

X	Peut être publiée avec vos informations personnelles (Je consens à la publication de tous les éléments de ma contribution y compris mon nom, celui de mon organisation, et je déclare que rien dans cette réponse n'est illégal ou enfreint les droits de n'importe quel tiers d'une façon qui pourrait en empêcher la publication)
	Peut être publiée en restant anonyme (Je consens à la publication de tous les éléments de ma contribution (qui peut inclure des avis ou des citations de ma part) tant qu'elle reste anonyme. Je déclare que rien dans cette réponse n'est illégal ou enfreint les droits de n'importe quel tiers d'une façon qui pourrait en empêcher la publication)

## B. Pertinence

---

Les questions suivantes se penchent sur la mesure dans laquelle les objectifs et les activités du MIE permettent d'atteindre le but du programme, qui consiste à soutenir le développement des réseaux transeuropéens de transport, d'énergie et de télécommunications.

1. A votre avis, les investissements dans les domaines du transport, de l'énergie et des télécommunications doivent-ils être soutenus par le budget européen ?

X	Oui
	Non

2. A votre avis, quelle importance ont chacun des objectifs du MIE en vue de développer les réseaux transeuropéens de transport, d'énergie et de télécommunications ?

	Très important	Important	Modérément important	Peu important	Pas important du tout	Je ne sais pas
Développer les infrastructures physiques de transport, d'énergie et de télécommunications	X					
Réduire les disparités socioéconomiques entre les régions de l'UE		X				
Créer un environnement attractif pour les investissements privés en faveur des projets d'infrastructure		X				
Développer des projets qui combinent des infrastructures de transport, d'énergie et de TIC (par exemple les systèmes de transport intelligents et durables)			X			
Améliorer la compétitivité du transport, de l'énergie et des TIC au niveau mondial		X				

3. Le MIE contribue aux politiques européennes en matière de transport, d'énergie et de télécommunications. Est-ce que les priorités spécifiques à ces secteurs, listées ci-dessous, contribuent aux objectifs du MIE listés à la question B.2 ci-dessus ?

3.1. Dans le secteur du transport?

	Complètement	Dans une large mesure	Dans une certaine mesure	Pas du tout	Je ne sais pas
Mettre fin aux goulets d'étranglement (amélioration des capacités)	X				
Comblers les chaînons manquants, en particulier les sections transfrontalières	X				
Renforcer l'interopérabilité dans tous les modes	X				
Garantir des systèmes de transport durables et efficaces dans le long terme	X				
Améliorer la sécurité sur les réseaux	X				
Optimiser l'intégration et l'interconnexion des modes de transport	X				

3.2. In the energy sector?

	Complètement	Dans une large mesure	Dans une certaine mesure	Pas du tout	Je ne sais pas
Increasing competitiveness by Promoting the further integration of the internal energy market					
Increasing competitiveness by promoting the interoperability of electricity and gas networks across borders					
Enhancing the security of the Union's energy supply					
Contributing to the sustainable development and protection of the environment, inter alia by the integration of energy networks and carbon dioxide networks					

3.3. In the telecommunications sector?

	Complètement	Dans une large mesure	Dans une certaine mesure	Pas du tout	Je ne sais pas
Increasing competitiveness of the European economy, social and economic growth (including SMEs) in the telecommunications sector					
Achieving an effective Digital Single Market					

Ensuring non-discriminatory access to broadband networks and digital inclusion					
Improvements in daily life for citizens, businesses (including SMEs) & public administrations					

4. A votre avis, dans quelle mesure les spécificités suivantes du MIE sont-elles déterminantes pour répondre aux besoins présentés dans la question B.2 et dans les objectifs spécifiques par secteur listés en B.3?

(Les prêts, les garanties et les fonds propres/equity font partie des produits financiers de la Banque européenne d'investissement, BEI, au sein desquels le budget européen peut être utilisé pour attirer l'investissement privé sur un projet ou une entreprises. Plus d'information :

<http://femip10.eib.org/products/index.htm>)

	Totalement pertinent	Très pertinent	Modérément pertinent	Pas pertinent	Je ne sais pas
La dimension multisectorielle (transport, énergie et télécoms) et les synergies potentielles			X		
Le financement de projets et d'études via des subventions non remboursables pour le transport	X				
Le financement de projets et d'études via des subventions non remboursables pour l'énergie					
Le financement de projets et d'études via des subventions non remboursables pour les télécoms					
L'achat direct de services via des marchés publics pour le transport					X
L'achat direct de services via des marchés publics pour l'énergie					
L'achat direct de services via des marchés publics pour les télécoms					
Le financement de projets et d'études via des instruments remboursables (utilisation d'instruments financiers) tels que des prêts pour le transport		X			
Le financement de projets et d'études via des instruments remboursables (utilisation d'instruments financiers) tels que des prêts pour l'énergie					
Le financement de projets et d'études via des instruments remboursables (utilisation d'instruments financiers) tels que des prêts pour les télécoms					
Le financement de projets et d'études via des instruments remboursables (utilisation d'instruments financiers) tels que des garanties pour le transport			X		
Le financement de projets et d'études via des instruments remboursables (utilisation d'instruments financiers) tels que des garanties pour l'énergie					
Le financement de projets et d'études via des instruments remboursables (utilisation d'instruments financiers) tels que des garanties pour les télécoms					

instruments remboursables (utilisation d'instruments financiers) tels que des garanties pour les télécoms					
Le financement de projets et d'études via des instruments remboursables (utilisation d'instruments financiers) tels que des fonds propres pour le transport		X			
Le financement de projets et d'études via des instruments remboursables (utilisation d'instruments financiers) tels que des fonds propres pour l'énergie					
Le financement de projets et d'études via des instruments remboursables (utilisation d'instruments financiers) tels que des fonds propres pour les télécoms					
La gestion directe (programmes de travail, sélection des projets gérés au niveau UE par la CE) pour le transport	X				
La gestion directe (programmes de travail, sélection des projets gérés au niveau UE par la CE) pour l'énergie					
La gestion directe (programmes de travail, sélection des projets gérés au niveau UE par la CE) pour les télécoms					
La répartition du budget par secteur (allocations ex-ante pour le transport, pour l'énergie et pour les télécommunications)		X			
Fournir de l'assistance technique pour aider à la préparation des projets et à leur mise en œuvre, pour le transport	X				
Fournir de l'assistance technique pour aider à la préparation des projets et à leur mise en œuvre, pour l'énergie					
Fournir de l'assistance technique pour aider à la préparation des projets et à leur mise en œuvre, pour les télécoms					
Pour le transport, la protection d'allocations nationales au sein de l'enveloppe cohésion jusqu'au 31/12/2016	X				
Pour le transport, absence d'allocations nationales dans l'enveloppe générale (hors cohésion)	X				
Pour le transport, sélection des projets concentrée sur les projets matures et ce dès le début de la période de programmation	X				
Pour le transport et l'énergie, pré-identification des projets en annexe du MIE	X				

5. Merci de compléter par tout autre commentaire sur la pertinence des objectifs et des spécificités du MIE

(2000 caractères maximum)

- Si le MIE est à nouveau composé de trois volets transports/énergie/télécommunications après 2020, les dotations par secteur devraient être indicatives et flexibles afin si nécessaire de ré-abonder le secteur le plus demandeur si les fonds des autres volets sont sous-utilisés.

- Les instruments financiers ne doivent pas remplacer les subventions mais venir en complément et/ou être optionnels. Les instruments financiers ne sont pas adaptés à tous les types de projet, notamment d'infrastructures de transport mais ils peuvent être encouragés. Ces instruments doivent en tout cas représenter un avantage (gestion simplifiée) pour les porteurs de projets et les candidats par rapport aux subventions.
- Le système de pré-identification des projets sur lequel repose le volet transport du MIE a une valeur ajoutée. Toutefois, il faudrait prévoir un mécanisme de révision de ce système à moyen terme.

## C. Cohérence

Les questions de cette section portent sur les complémentarités, les cohérences, les doublons ou les contradictions qui pourraient exister à la fois au sein du programme entre ses différents volets et entre le MIE et les autres interventions de l'UE en termes d'objectifs, de champ et d'activités.

1. Dans quelle mesure les secteurs du transport, de l'énergie et des télécoms font face à des défis communs?

	Tout à fait d'accord
X	D'accord
	Pas d'accord
	Vraiment pas d'accord
	Je ne sais pas

1.1. Si vous êtes d'accord ou tout à fait d'accord, merci d'expliquer dans quelle mesure (2000 caractères maximum)

- Les complémentarités entre les volets transport et énergie sont facilement envisageables mais dans l'état actuel des textes (MIE, RTE-T et RTE-E), elles ne fonctionnent pas car les critères sont trop stricts.
- La cohérence entre transports et télécommunications est en revanche beaucoup plus limitée.

2. A votre avis, est-ce que l'approche visant à combiner les trois secteurs sous un seul et même instrument est la bonne ou est-ce chaque secteur devrait être cofinancé séparément ?

	Un instrument commun aux trois secteurs
	Un instrument par secteur
X	Je ne sais pas

2.1. Merci d'expliquer pourquoi (2000 caractères maximum)

Dans la période 2014-2020, il est très difficile de combiner MIE transport et MIE énergie car les projets pré-identifiés (projets d'intérêt commun) de part et d'autre ne se recoupent pas, ce qui explique qu'il était quasiment impossible de répondre à l'appel à projets "synergies" de 2016.

En ligne avec les arguments développés par la Conférence des Régions périphériques et maritimes, la politique européenne des transports est clairement identifiée et doit être dotée de ses propres instruments, que sont le règlement RTE-T, une direction générale dédiée (DG MOVE) et une commission parlementaire (TRAN). Financer le RTE-T via un instrument (le MIE) partagé avec l'énergie et les télécommunications semble artificiel et apporte peu de valeur ajoutée. En tout état de cause, l'allocation à chaque secteur doit être sauvegardée.

3. Dans quelle mesure les objectifs spécifiques des trois volets du MIE, dont il est question des points B.3.1 au B.3.3 sont cohérents et se renforcent mutuellement ?

	Totalement
	Dans une large mesure
	Dans une certaine mesure
	Pas du tout
X	Je ne sais pas

3.1. Merci d'expliquer pourquoi  
(2000 caractères maximum)

4. A votre avis, dans quelle mesure le MIE est en droite ligne et complémentaire des objectifs et initiatives d'autres politiques européennes, dans les domaines du transport, de l'énergie et des télécommunications ?

	Totalement	Dans une large mesure	Dans une certaine mesure	Pas du tout	Je ne sais pas
Transport	X				
Energie					
Télécoms					

4.1. Merci d'expliquer à quelles initiatives et objectifs politiques vous faites référence  
(2000 caractères maximum)

Le MIE s'aligne parfaitement sur le réseau transeuropéen de transport sur lequel il s'appuie et qu'il cherche à réaliser.

5. Comment décrivez-vous la complémentarité entre le MIE et les instruments européens de financement suivants?

	Excellente	Bonne	Moyenne	Faible	Je ne sais pas
Fonds européen de développement régional (FEDER)			X		
Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI/Plan Juncker)				X	
Fonds de cohésion		X			
Horizon 2020		X			

5.1. Comment évaluez-vous l'impact de la création de l'EFSI (Plan Juncker) sur le MIE en 2015?

	Très positif
	Plutôt positif
X	Plutôt négatif
	Très négatif
	Je ne sais pas

5.2. Merci d'expliquer pourquoi  
(2000 caractères maximum)

Le principe de l'EFSI est pertinent et approprié au niveau des transports. Nous regrettons cependant qu'une partie des moyens financiers aient été pris sur le MIE, qui rencontre un grand succès. De plus, l'EFSI a jusqu'ici soutenu des projets qui ne respectaient pas les

objectifs européens en matière de transport (soutien à des infrastructures autoroutières VS décarbonisation).

6. Dans quelle mesure les volets du MIE sont complémentaires et cohérents avec les interventions/initiatives des Etats membres?

	Totalement	Dans une large mesure	Dans une certaine mesure	Pas du tout	Je ne sais pas
Dans le secteur du transport		X			
Dans le secteur de l'énergie					
Dans le secteur des télécommunications					

7. Merci d'ajouter tout commentaire complémentaire sur les synergies, les complémentarités ou les doublons au sein du MIE ou entre le MIE et d'autres programmes (2000 caractères maximum)

Pour les régions dites plus développées dans le cadre de la politique de cohésion, la complémentarité avec le FEDER n'est envisageable qu'à la marge car les possibilités de cofinancer des infrastructures de transport dans ces régions sont très restreintes par les textes législatifs. Les cofinancements FEDER portent quasiment exclusivement sur des projets liés à des pôles d'échange multimodaux.

#### D. Valeur ajoutée européenne

Les questions de cette section se penchent sur la mesure dans laquelle le MIE en tant que programme au niveau européen a des avantages additionnels à la valeur qu'auraient eu par ailleurs des initiatives prises par les Etats membres seuls, à la fois au niveau public et privé.

1. En comparaison avec ce qui aurait pu être accompli sans l'intervention du MIE, dans quelle mesure attendez-vous que le MIE...

	Totalement	Dans une large mesure	Dans une certaine mesure	Pas du tout	Je ne sais pas
Promouvoir le développement technique/opérationnel des projets transfrontaliers en matière de <b>transport</b>	X				
Promouvoir le développement technique/opérationnel des projets transfrontaliers en matière <b>d'énergie</b>					
Promouvoir le développement technique/opérationnel des projets transfrontaliers en matière de <b>télécoms</b>					

Eliminer les goulets d'étranglement dans les réseaux de <b>transport</b>		X			
Eliminer les goulets d'étranglement dans les réseaux <b>d'énergie</b>					
Eliminer les goulets d'étranglement dans les réseaux de <b>télécoms</b>					
Combler les fossés d'interconnexion pour le <b>transport</b>		X			
Combler les fossés d'interconnexion pour <b>l'énergie</b>					
Combler les fossés d'interconnexion pour les <b>télécoms</b>					
Promouvoir la coopération transnationale pour le <b>transport</b>		X			
Promouvoir la coopération transnationale pour <b>l'énergie</b>					
Promouvoir la coopération transnationale pour les <b>télécoms</b>					
Stimuler une accélération des investissements dans les réseaux transeuropéens de <b>transport</b>		X			
Stimuler une accélération des investissements dans les réseaux transeuropéens <b>d'énergie</b>					
Stimuler une accélération des investissements dans les réseaux transeuropéens de <b>télécoms</b>					

2. Comment évaluez-vous la valeur ajoutée globale du MIE en comparaison d'autres programmes aux niveaux national et/ou régional?

	Considérablement supérieure
X	Quelque peu supérieure
	Semblable
	Quelque peu inférieure
	Considérablement inférieure
	Je ne sais pas

3. Merci d'ajouter tout commentaire complémentaire sur la valeur ajoutée européenne du MIE

(2000 caractères maximum)

- La politique de l'UE en matière de transports permet une vision et une planification des infrastructures à l'échelle du continent européen, qu'il est important de conserver.
- Le transfrontalier doit rester prioritaire car ce sont les parties du réseau auxquelles s'intéressent le moins les Etats et que cela encourage les porteurs de projet de part et d'autre d'une frontière à se mettre d'accord sur un calendrier de déploiement et des spécifications techniques communes, notamment.
- Le MIE vient en complément et en soutien des priorités régionales ou nationales.
- Le MIE favorise l'émergence de projets innovants.
- Le MIE apporte de la visibilité à des projets locaux ou régionaux, qui sont aussi une vitrine de l'UE sur les territoires.
- En ligne avec les arguments de la CRPM, le MIE doit contribuer à la réduction des inégalités dans l'accessibilité des régions et soutenir davantage les ports et le transport maritime, contribuant ainsi aux objectifs européens en matière de climat et d'émissions. Bien que le MIE finance des investissements et des équipements (tels que le GNL) qui améliorent l'empreinte carbone du transport maritime, il faut une véritable politique pour booster ce mode, tel que demandé par les professionnels du secteur. Le transport maritime est plus propre, mais sa part de marché décroît en faveur du transport routier. Le Livre blanc de 2011 a abandonné l'objectif du report modal; il faut le remettre au cœur des priorités de la Commission européenne et accélérer l'introduction de mesures de soutien telles que l'écobonus européen, la taxation des infrastructures et la révision de la directive Eurovignette.

## E. Efficacité

La section suivante se penche sur la mesure dans laquelle le MIE a atteint ses objectifs généraux et sectoriels, ainsi que sur sa contribution aux politiques européennes.

1. En termes d'attentes vis-à-vis du MIE, pensez-vous que le MIE doit atteindre...

	Totalement	Dans une large mesure	Dans une certaine mesure	Pas du tout	Je ne sais pas
Le développement de réseaux transeuropéens modernes et performants dans le domaine du <b>transport</b> ?		X			
Le développement de réseaux transeuropéens modernes et performants dans le domaine de <b>l'énergie</b> ?					
Le développement de réseaux transeuropéens modernes et performants dans le domaine des <b>télécoms</b> ?					
L'augmentation du nombre d'infrastructures de services digitaux disponibles ?					X
L'amélioration de la cohésion économique, sociale et territoriale dans le marché intérieur ?			X		
La création d'un environnement attractif pour les projets d'infrastructure ?			X		
Le développement de projets présentant des synergies entre les secteurs du transport, de l'énergie et des télécoms ?					X
L'amélioration de la compétitivité du			X		

secteur des <b>transports</b> sur les marchés mondiaux ?					
L'amélioration de la compétitivité du secteur de <b>l'énergie</b> sur les marchés mondiaux ?					
L'amélioration de la compétitivité du secteur des <b>télécoms</b> sur les marchés mondiaux ?					
La réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'augmentation de l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables ?			X		

2. A votre avis, dans quelle mesure le MIE a atteint les objectifs spécifiques suivants en ce qui concerne l'utilisation d'instruments financiers?

2.1 Pour l'instrument de dette du MIE

	Totalement	Dans une large mesure	Dans une certaine mesure	Pas du tout	Je ne sais pas
Contribuer à surmonter les défaillances du marché européen des emprunts capitaux (European debt capital markets)					X
Créer des capacités additionnelles de prises de risques dans les entités concernées		X			
Facilité le financement d'entreprises de projets					X

## 2.2. Pour l'instrument d'equity/fonds propres

	Totalement	Dans une large mesure	Dans une certaine mesure	Pas du tout	Je ne sais pas
Contribuer à surmonter les défaillances des marchés financiers européens					X

3. De quelle façon les produits proposés par la BEI dans le cadre de l'instrument de dette du MIE (ou de l'instrument MIE d'equity, si pertinent) pourraient être améliorés de façon à ce qu'ils restent attractifs pour le marché sur le long terme ?

(2000 caractères maximum)

Il faudrait communiquer davantage et mieux expliquer le fonctionnement de ces deux instruments financiers, par exemple en les intégrant dans les journées d'information sur les appels à projets. Ces instruments ne sont pas suffisamment transparents. Des listes de projets soutenus devraient être publiées au moins annuellement, largement diffusées et relayées par la Commission européenne/l'Agence INEA, au même titre que les résultats des appels à projets.

4. A votre avis, dans quelle mesure les problèmes suivants représentent des défis à la mise en œuvre du MIE?

### 4.1. Dans le secteur du transport

	Totalement	Dans une large mesure	Dans une certaine mesure	Pas du tout	Je ne sais pas
Capacité à identifier/proposer des projets éligibles			X		
Transparence de la sélection des projets			X		
Obstacles à l'obtention de financements	X				
Manque d'implication/d'investissement du secteur privé (ex : PPP)			X		
Manque de budget européen	X				
Manque de budget national ou au niveau du bénéficiaire	X				
Obstacles relatifs à l'obtention des permis ou autorisations	X				
Obstacles à la livraison à temps d'infrastructures complexes (transfrontalier)	X				
Obstacles pour améliorer la compatibilité des différents systèmes utilisés par chaque secteur afin d'atteindre l'interopérabilité	X				
Obstacles à la création/exploitation de synergies entre secteurs					X

Obstacles à la prise en compte des changements en matière de développement et d'innovation technologique		X			
Création de distorsions de marché					X
Charge administrative	X				

#### 4.2. In the energy sector

	Totalement	Dans une large mesure	Dans une certaine mesure	Pas du tout	Je ne sais pas
Capacité à identifier/proposer des projets éligibles					
Transparence de la sélection des projets					
Obstacles à l'obtention de financements					
Manque d'implication/d'investissement du secteur privé (ex : PPP)					
Manque de budget européen					
Manque de budget national ou au niveau du bénéficiaire					
Obstacles relatif à l'obtention des permis ou autorisations					
Obstacles à la livraison à temps d'infrastructures complexes (transfrontalier)					
Obstacles pour améliorer la compatibilité des différents systèmes utilisés par chaque secteur afin d'atteindre l'interopérabilité					
Obstacles à la création/exploitation de synergies entre secteurs					
Obstacles à la prise en compte des changements en matière de développement et d'innovation technologique					
Création de distorsions de marché					
Charge administrative					

#### 4.3. In the telecommunications sector

	Totalement	Dans une large mesure	Dans une certaine mesure	Pas du tout	Je ne sais pas
Capacité à identifier/proposer des projets éligibles					
Transparence de la sélection des projets					

Obstacles à l'obtention de financements					
Manque d'implication/d'investissement du secteur privé (ex : PPP)					
Manque de budget européen					
Manque de budget national ou au niveau du bénéficiaire					
Obstacles relatif à l'obtention des permis ou autorisations					
Obstacles à la livraison à temps d'infrastructures complexes (transfrontalier)					
Obstacles pour améliorer la compatibilité des différents systèmes utilisés par chaque secteur afin d'atteindre l'interopérabilité					
Obstacles à la création/exploitation de synergies entre secteurs					
Obstacles à la prise en compte des changements en matière de développement et d'innovation technologique					
Création de distorsions de marché					
Charge administrative					

5. Merci d'ajouter tout commentaire complémentaire sur la mise en œuvre du MIE. (2000 caractères maximum)

- Le degré de technicité du MIE est tel qu'il nécessite en réalité d'être accompagné d'une aide extérieure spécialisée, en vue de la préparation d'un dossier.
- La DG MOVE et l'Agence INEA devraient être davantage disponibles pour des conseils concrets dans le cadre du montage de projet et aux différentes étapes.
- Toutefois, les efforts déjà accomplis pour mettre à disposition les informations sur les appels à projets sont à souligner (site Internet, FAQ, journées d'information, Twitter).

## E. Efficacité

Les questions de cette section ont pour but d'évaluer si les ressources du MIE sont utilisées de façon optimale pour atteindre les résultats recherchés.

1. A votre avis, dans quelle mesure la gestion commune des trois secteurs dans le MIE conduit à des économies d'échelle (en terme d'évaluation et de gestion des projets)?

	Totalement
	Dans une large mesure
	Dans une certaine mesure
	Pas du tout
X	Je ne sais pas

2. A votre avis, avec quelle efficacité sont gérés les aspects suivant du MIE?

	Très efficacement	Plutôt efficacement	Plutôt inefficacement	Pas du tout	Je ne sais pas
Gestion des enveloppes nationales du Fonds de cohésion	X				
Charge administrative minimisée		X			
Allocation des fonds dans les programmes de travail et par priorité			X		
Fréquence et durée des appels à projets	X				
Processus de dépôt et de sélection des projets géré par l'Agence INEA	X				
Processus de dépôt et de sélection des projets géré par la BEI					X
La notoriété et la promotion du programme	X				

3. Pour les projets dans lesquels vous êtes impliqués, dans quelle mesure appréciez-vous les aspects suivants?

	Totalement	Dans une large mesure	Dans une certaine mesure	Pas du tout	Je ne sais pas
Efficacité des coûts		X			
Engagement financier	X				
Atténuation du risque de refinancement (refinancing risk)					X
Procédure claire de clôture financière					X
Calendrier du processus	X				
Blending (mélange de diverses sources/types de financement), en lien avec le besoin de combler le fossé financier			X		

4. Merci de compléter par tout autre commentaire sur la mise en œuvre du MIE.

(2000 caractères maximum)

- La mise en œuvre du MIE est bien gérée par l'Agence INEA, en complémentarité avec la Commission européenne.
- On peut néanmoins regretter que certaines priorités, en particulier l'interconnexion modale port/réseau ferroviaire au niveau global, ne soient que peu financées et sur une base irrégulière, alors que cette partie du réseau global alimente le réseau central dans une

logique de feeder. Il faudrait rééquilibrer la répartition du budget MIE entre niveaux central et global du réseau, au profit du second.

- Les appels à projets du MIE ne sont pas assez prévisibles. Bien que depuis le début de la période 2014-2020, des appels aient été lancés à la même période et selon le même calendrier chaque année, ceux-ci ne sont officiellement confirmés que tardivement (juillet pour ouverture en octobre).

- La durée d'ouverture de ces appels à projets (moins de quatre mois) est trop limitée, en particulier dans le cas de projets impliquant des partenaires de plusieurs Etats membres.

- Une très grande partie du budget du MIE a été consacrée au premier appel à projets, en 2014, débouchant sur une situation délicate en 2016 avec plus de 85% des financements de la période 2014-2020 déjà attribués.

## F. Perspectives

---

1. A votre avis, est-il nécessaire de poursuivre un soutien financier via le budget européen pour le développement des réseaux transeuropéens?

X	Oui
	Oui mais d'une manière un peu différente
	Oui mais d'une tout autre manière
	Non
	Je ne sais pas

2. Que pourrait faire le MIE différemment?

(2000 caractères maximum)

Les régions pourraient être davantage associées à l'élaboration du MIE. Cela permettrait notamment à la Commission de se rapprocher du terrain et d'avoir une vue plus précise des manquements réels en termes d'infrastructures de transport.